

ADX [Fra] Terreurs (Pervade Prods / Bennett Recs -  
2010)



[Publié à l'origine sur **Dead Fucking Church M'Yaagh # 9**]

**ADX**, une des gloires nationales en terme de heavy / speed thrashy cède à la tentation de réenregistrer un de ses classiques, le deuxième album *La Terreur* sorti en 1986. Le CD contient d'ailleurs également la version originale pour permettre aux auditeurs pas encore tout-à-fait sourdingues de comparer. Difficile dans le cas d'une telle entreprise de vraiment surprendre les amateurs et pourtant c'est chose faite : en effet la production puissante et moderne des dix titres (les sept de l'album + trois titres dont nous reparlerons, don't worry, un peu plus tard) revigore le tout de manière efficace et donne une seconde jeunesse aux hymnes déjà immortels de l'acabit de *La Terreur*, *Mémoire de l'éternel*, *Marquis du mal* etc. Un autre point déterminant, la voix de **Phil**, plus grave forcément avec l'âge, qui ne cherche pas à atteindre ses anciennes performances mais bonifie son art avec énergie. Pour le reste les morceaux en général ne font pas de quartier et prouvent aux sceptiques le bien-fondé de cette sortie même si la version originale n'avait pas encore pris le méchant coup de vieux auquel on aurait pu s'attendre. Et donc, comme promis, abordons le cas des trois morceaux en sus. *L'Honneur perdu* et *N'abandonne jamais*, inédits datant de l'époque, sont dans la droite lignée ADXienne tandis

que derrière le mystérieux titre *A&S* se cachent *Aglaé et Sidonie*, l'oie et la cochonne héroïnes d'un dessin animé que les trentenaires ne peuvent déjà connaître que de loin, une vieillerie jouée à la fin des concerts du groupe il y a maintenant quelques lustres. Une énorme version double LP serait de bon aloi mais vous faites bien, profitez ça ne durera pas, ce que vous voulez.

<http://www.a-d-x.ch/>

© Nawakulture 1999-2016 - Dura lex, sed lex !

Les textes impies de cette auguste publication, tous signés de la main de Ged Ω, ci-devant archiviste du Chaos, sont déposés auprès des services juridiques de Satan lui-même, les utiliser sans autorisation du Ged-iteur vous exposerait à la honte et au mépris le plus absolu, voire à un grand coup de pompe dans le fion suivant votre situation géographique, vous avez été prévenus. Notez bien par ailleurs que le Ged-iteur, bien que belliqueux de nature et tout-à-fait imperméable aux opinions des uns et des autres, rappelle que les points de vue exprimés par les personnes interviewées n'engagent que leurs auteurs.